

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 juin 2023

Département des
**Alpes-de-Haute-
Provence**-
Arrondissement de
Forcalquier-
Canton de
Valensole-
Commune de
Gréoux-les-Bains**Nombre de conseillers**

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 23

Date de convocation

15 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un juin à neuf heures,
Se sont réunis les membres du conseil municipal, sous la présidence de
Monsieur Paul AUDAN, Maire.

Présents :

Mesdames Danielle CASALE, Michèle COTTRET, Anita DELAUNAY,
Monique HOURS, Josette LAUVERGNIAT, Anne-Marie PERRON, Nathalie
PONCE-GASSIER, Mirjam REINHARD, Joëlle TEBAR, Nicole VENTEUX.

Messieurs Paul AUDAN, Laurent HOTTIER, Thierry LATIL, Pierre LUCAS,
Raymond MAZZOLENI, Alain ROUX, Mathieu SOLDA.

Absents donnant pouvoir :

Monsieur Jean Philippe BARTOLOTTA à Monsieur Paul AUDAN,
Monsieur Vincent BLACHERE à Madame Nathalie PONCE-GASSIER,
Monsieur Michel BRIFFAUD à Madame Monique HOURS, Monsieur Swen
BUHLER à Monsieur Laurent HOTTIER, Madame Olivia BURLES à
Monsieur Thierry LATIL, Monsieur Jérôme DUPUY à Madame Michèle
COTTRET.

Secrétaire de séance :

Monsieur Pierre LUCAS

OBJET : Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes**Rapporteur : Monsieur Paul AUDAN****Vu** le Code des juridictions financières et notamment les articles R.241-18, L.211-8 et L.243-6 ;**Vu** le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur l'examen des comptes et de la gestion de la commune reçu le 15 mai 2023 ;

La rapporteur précise que la Chambre Régionale des Comptes (CRC) Provence-Alpes-Côte-d'Azur a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la commune pour les exercices 2015 et suivants.

Le contrôle a été engagé par lettre en date du 13 juillet 2021, adressée à Monsieur le Maire de Gréoux-les-Bains.

De nombreux et réguliers échanges ont été effectués entre juillet 2021 et avril 2022 pour permettre à la Chambre Régionale des Comptes de réaliser ce contrôle. La magistrature a demandé par l'envoi de multiples questionnaires, et entretiens avec des cadres, communication d'un certain nombre de documents (délibérations, contrats, tableaux de bord...), plusieurs centaines de pièces ont été adressées de façon dématérialisée à la Chambre Régionale des Comptes.

Sur la base des informations recueillies, la Chambre Régionale des Comptes a envoyé un rapport d'observations provisoires (confidentiel et non communicable) reçu en Mairie le 8 août 2022. La commune a alors exercé son droit de réponse à ces observations provisoires par écrit le 8 novembre 2022.

Après en avoir pris connaissance, la Chambre Régionale des Comptes a arrêté ses observations définitives et communiqué officiellement son rapport à la commune le 29 mars 2023. Le rapport d'observations définitives a intégré en partie les réponses de la commune transmises le 26 avril 2023. Cela a permis de réduire les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes de cinq à deux.

Le document final, constitué du rapport d'observations définitives et des réponses de la commune a été notifié le 15 mai 2023, par la Chambre Régionale des Comptes.

Il convient de souligner la qualité et l'utilité du contrôle ainsi que sa tonalité positive quant à la gestion administrative et financière de la commune.

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération à l'unanimité :

DEBAT sur le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Provence Alpes Côte d'Azur, concernant la gestion de la commune de Gréoux-les-Bains au cours des exercices 2015 et suivants ;

ACTE la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Provence-Alpes-Côte-d'Azur sur l'examen des comptes et de la gestion de la commune de Gréoux-les-Bains au cours des exercices 2015 et suivants, et des débats qui se sont tenus ;

ACTE que, dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante, les actions entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes seront présentées au conseil municipal.

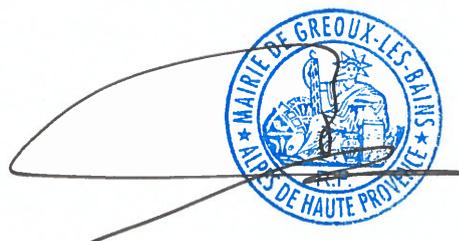
Délibéré à Gréoux-les-Bains,
Le 21 juin 2023

Signé,
Le 21 juin 2023

Publié sur le site internet de la mairie :
Le **22 JUIN 2023**

Le Maire,

Le secrétaire de séance

A large, stylized black ink signature that overlaps the circular official seal of the Mayor of Gréoux-les-Bains.

Paul AUDAN

A black ink signature consisting of a large initial 'P' followed by a horizontal line.

Pierre LUCAS